Banque Nationale DE BELGIQUE
Eurosystème

2013-01-10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Eurosystème présente le billet de 5 euros de la série « Europe »

À l'occasion de l'inauguration de l'exposition intitulée « Le nouveau visage de l'euro », qui se tiendra du 11 janvier au 10 mars 2013 au musée archéologique de Francfort-sur-le-Main, le président de la Banque centrale européenne (BCE), M. Mario Draghi, a présenté ce jour le billet de 5 euros de la série « Europe ».

Ce nouveau billet bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de la première série, il y a plus de dix ans, et comporte de nouveaux signes de sécurité améliorés. Ainsi, le filigrane et l'hologramme montrent un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque qui a donné son nom à la nouvelle série de billets. Un élément visible au premier coup d'œil est le nombre émeraude, qui change de couleur, passant du vert émeraude au bleu profond, et produit un effet de lumière qui se déplace de haut en bas et de bas en haut. Enfin, de petites lignes imprimées en relief sur les bordures, à gauche et à droite du billet, permettent, notamment aux aveugles et aux malvoyants, de reconnaître facilement le billet.

Il est prévu que ces signes de sécurité soient intégrés dans l'ensemble des nouveaux billets. Ils sont faciles à vérifier grâce à la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner ».

Les billets de la nouvelle série conservent le graphisme « Époques et styles architecturaux » de la première série ainsi que les couleurs dominantes des différentes coupures. Leur mise en circulation commencera le 2 mai 2013 avec le billet de 5 euros. Les autres coupures, de 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros, seront introduites, dans l'ordre croissant, au cours des prochaines années.

Initialement, la première série circulera parallèlement aux nouveaux billets. Elle sera ensuite retirée progressivement de la circulation avant de cesser définitivement d'avoir cours légal, à une date qui sera annoncée longtemps à l'avance. Toutefois, les billets de la première série conserveront leur valeur sans limite de temps et pourront être échangés à tout moment dans les banques centrales nationales de la zone euro.

Un dossier de presse et le site Internet www.nouveauvisageeuro.eu fournissent de plus amples informations à ce sujet. Ce site Internet propose notamment un module didactique, la *Euro Cash Academy*, décrivant de manière ludique le nouveau billet de 5 euros et les autres billets en euros. Par ailleurs, en avril 2013, des brochures consacrées au nouveau billet de 5 euros seront distribuées dans les banques, les commerces et autres points de vente dans la zone euro. Grâce à l'ensemble de ces actions de communication, le grand public comme les professionnels manipulant des espèces pourront découvrir les nouveaux billets en temps opportun et l'introduction de la série de billets baptisée « Europe » devrait se dérouler efficacement.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
1000 Bruxelles
tél. + 32 2 221 46 28
www.bnb.be
N° d'entreprise: 0203.201.340
RPM Bruxelles